

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

L'agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus.	Poste.
6 41	12 50	6 41	8 20	12 50	6 41	4 42	11 11	5 25	5 40	11 14	2 30	7 40	11 30	5 10	8 45	11 30	5 10
6 54	1 26	6 19	8 48	3 10	6 19	4 53	11 11	5 37	7 40	11 14	2 30	7 48	11 41	5 18	8 54	11 30	5 10
7 3	1 34	6 28	9 10	3 30	6 28	5 11	11 23	5 57	8 41	11 17	5 12	8 11	12 21	5 38	9 10	12 18	5 34
7 18	1 47	6 44	9 19	3 48	6 44	5 20	11 39	6 11	8 31	11 19	5 24	8 18	12 38	5 44	9 17	12 29	5 43
7 31	1 59	6 58	9 34	4 3	7 30	5 31	11 52	6 25	8 46	11 30	5 35	8 34	1 5	6 1	9 25	12 32	5 59
7 43	2 8	7 8	9 47	4 16	8 48	5 45	12 6	6 42	9 18	12 9	6 15	8 42	1 14	6 6	9 34	1 5	6 9
7 53	2 18	7 18	9 57	4 26	9 10	5 55	12 16	6 56	9 49	12 18	6 24	8 53	1 35	6 19	9 44	1 25	6 18
8 6	2 29	7 32	10 9	4 38	9 10	6 5	12 26	7 8	10 2	12 30	6 36	9 4	1 44	6 26	9 56	1 36	6 31
8 13	2 35	7 39	10 9	4 38	9 10	6 13	12 34	7 18	10 2	12 30	6 36	9 17	2 10	6 41	10 9	1 55	6 38
8 31	2 53	7 57	10 9	4 38	9 10	6 22	12 43	7 28	10 2	12 30	6 36	9 33	2 24	6 51	10 9	2 22	6 55
8 51	3 11	8 11	10 9	4 38	9 10	6 39	1 1	7 45	10 2	12 30	6 36	9 58	2 45	7 1	10 9	2 35	7 7
9 11	3 29	8 29	10 9	4 38	9 10	6 48	1 11	8 11	10 2	12 30	6 36	10 12	3 10	7 14	10 9	2 56	7 12
9 31	3 47	8 47	10 9	4 38	9 10	6 57	1 20	8 20	10 12	12 37	6 43	10 12	3 27	7 27	10 9	3 9	7 22
9 51	4 05	9 05	10 9	4 38	9 10	7 06	1 29	8 37	10 12	12 37	6 43	10 12	3 44	7 44	10 9	3 20	7 31

Cahors, le 9 Février.

LA

DISCUSSION DU BUDGET

La discussion générale du budget touche à sa fin, et le conflit entre le gouvernement et la commission est toujours aussi aigu.

La bataille qui se livre depuis bientôt dix jours n'aura, à vrai dire, apporté aucun élément bien nouveau dans le débat. Des deux côtés, on a fait valoir de bons arguments sans pourtant arriver à se convaincre.

M. le président du conseil, dans la séance de jeudi, M. le rapporteur général, dans celle de samedi, ont brûlé leurs dernières cartouches, et tout fait prévoir que les chances ne sont plus égales.

L'avantage restera à M. Tirard; ses explications ont paru convaincre la Chambre et M. Jules Roche a porté le dernier coup, samedi dernier, au projet Yves Guyot. Nous disons à dessein le projet Yves Guyot, car c'est bien à l'économiste distingué de l'extrême-gauche, que sont dues les réformes proposées par la commission du budget. Elles ont été approuvées, il est bon qu'on le sache, pendant cette crise présidentielle où les travaux parlementaires se trouvaient forcément suspendus et alors que la minorité des membres seulement était présente. C'est ce qu'a très finement observé M. Ribot, et ce petit détail n'était pas fait pour inspirer confiance à la Chambre.

Il faut reconnaître, toutefois, qu'elles donnent au commerce une certaine satisfaction; les programmes électoraux imposent au Parlement la refonte de notre régime des boissons. La commission proposait la liberté de circulation, l'élevation à 200 fr.

du droit sur l'alcool, la perception de ce droit à la fabrication, une augmentation des licences, une taxe sur la valeur locative et la suppression du privilège des bouilleurs de cru. Dans un autre ordre d'idées, elle déduisait le passif des successions et elle établissait une sorte d'impôt progressif pour éviter les moins-values budgétaires.

De toutes ces réformes, M. Tirard n'en accepte qu'une : la suppression du privilège des bouilleurs de cru. Il supprime le droit de détail, fixe à 3 fr. le droit de circulation, à 160 fr. le droit général de consommation, élève dans une certaine mesure les taxes locatives, mais repousse d'une façon absolue aussi bien l'impôt à la fabrication, que les modifications projetées dans notre système successoral.

On le voit, les différences entre les deux systèmes sont profondes : celui de la commission est radical, celui du ministre est beaucoup plus timide. Nous venons de dire que le choix de la Chambre est doré et déjà fait. La commission du budget sera battue.

Elle le sera, non pas parce que ses réformes paraissent au Parlement par trop prématurées, mais parce qu'il semble impossible de les inscrire dans une loi de finances. Le rapporteur général, quel que soit son zèle, est bien obligé d'en convenir, et il s'en rapporte à l'administration pour la mise en œuvre du système qu'il préconise. Le ministre a énergiquement soutenu que toute modification hâtive de la loi de 1816, serait une porte ouverte à la fraude et a exigé la surveillance active de l'alcool pour garantir les revenus du Trésor. Il a apporté certaines améliorations, mais il se pourrait que la Chambre, fort embarrassée de faire vite et

bien, repoussât aussi les modifications ministérielles.

Il y a ici tant d'intérêts divers, si difficiles en réalité à concilier, qu'il serait peut-être sage d'aller au plus pressé et de commencer par faire un budget.

Sans doute, il sera comme son devancier, fort incomplet, mais que faire à une époque aussi tardive? Dans sept semaines, les douzièmes provisoires seront expirés. En demandant de nouveaux, ce serait recourir en réalité au plus déplorable des expédients. Personne n'oserait y songer.

Les républicains feront donc sagement de ne point se laisser entraîner par des propositions généreuses mais insuffisamment mûries.

Un budget d'abord, les réformes viendront ensuite.

LE DISCOURS DE M. BISMARCK

L'Allemagne continue ses armements et cela, au moment même où ses journaux et ses hommes politiques protestent de leurs sentiments pacifiques et de leur désir de voir la paix et la bonne harmonie régner entre tous les peuples de l'Europe.

Le gouvernement de Berlin vient encore de demander au reichstag, de lui voter un crédit de trois cent cinquante millions pour dépenses militaires.

M. de Bismarck a jugé que le moment était favorable pour prendre la parole et s'expliquer sur la situation politique de l'Europe.

On sait que le grand chancelier aime à prendre une attitude de sphinx, qu'il parle peu et n'a pas pour habitude de livrer sa

pensée intime aux quatre vents de la publicité.

Il est donc intéressant, au moment où les plus grosses questions sont agitées, où des nuages s'amoncellent dans l'Europe orientale, de connaître l'opinion d'un homme qui passe, à tort ou à raison, pour le maître des destinées de l'Europe.

Ce qui caractérise son discours, c'est une apparence de rude franchise; — nous disons apparence — car ce qui en fait le fond c'est l'habileté, la ruse.

Le grand chancelier n'est pas orateur, mais il dit bien ce qu'il veut dire et il s'entend surtout à rester impénétrable, tout en ayant l'air de livrer son secret, de jouer, comme on dit, cartes sur table.

Il déclare qu'il a foi au maintien de la paix; c'est d'ailleurs, le mot d'ordre de tous les souverains de l'Europe, ce qui ne les empêche pas de transformer chaque nation en un camp retranché et d'écraser les peuples sous les charges résultant d'une situation étrange, monstrueuse qu'ils ont baptisée du nom de paix armée.

M. de Bismarck veut la paix, dit-il, et il ajoute aussitôt que l'Allemagne armée jusqu'aux dents est invincible, que rien ne saurait résister à ce qu'il appelle la *furor teutonius*.

Pourquoi éprouve-t-il le besoin de rassurer ses compatriotes par cette déclaration? n'est-ce pas, parce qu'il reste un doute au fond de son âme, parce qu'il n'est pas complètement sûr du maintien de la paix.

Deux préoccupations hantent surtout son esprit : D'un côté les armements de la Russie et de l'autre la France, relevée de ses ruines, guérie de ses blessures, reprenant dans le monde la place que son passé, ses gloires, sa prépondérance lui ont acquise.

95 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

LES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

XV

DANS LEQUEL IL EST PROUVÉ QU'EN AMÉRIQUE ON PEUT APPRENDRE BIEN DES CHOSSES ET FAIRE DE SINGULIÈRES RENCONTRES, QUAND ON SE PROMÈNE DANS UN JARDIN AVANT LE LEVER DU SOLEIL.

— Mille tonnerres ! s'écria-t-il en français en se voyant si subitement réduit à l'impuissance.

Ce fut tout. Il ferma les yeux, devint immobile et ne donna plus d'autre signe de vie que de souffler comme un phoque.

Sur l'ordre de Julian, le mayordomo se débarassa en un tour de main de son zarapé et en enveloppa le bandit de façon à le rendre sourd et aveugle.

Cela fait, les chasseurs le laissèrent étendu provisoirement dans l'endroit où il avait été pris, et ils regagnèrent le couvert.

Ils s'arrêtèrent, par surcroît de précaution,

hors de la portée de la voix.

Le senor Navaja les avait suivis.

Tous trois s'assirent alors sur le gazon, mais de façon cependant à ne pas perdre de vue leur redoutable prisonnier.

Le soleil se levait.

— Caraf ! s'écria en riant le senor Navaja, c'est affaire à vous, Cœur-Sombre; vous n'avez pas votre pareil dans la savane pour dresser une embuscade. Vous avez bien fait de prendre ce misérable à l'improviste, car c'est un rude matin, et si vous lui en aviez donné le temps, il vous aurait donné fort à faire.

— Quel est cet homme ? le connaissez-vous ? demanda Julian.

— Certes, je le connais et il me connaît bien aussi; c'est l'âme damnée du Mayor, il est français, je le crois basque.

— Ah ! fit Julian en tressaillant, qui vous fait supposer cela ?

— Voici : Lorsque le Mayor, Calaveras et Sébastian — cet homme se nomme Sébastian, c'est un ancien matelot — lorsque, dis-je, ces trois hommes causent ensemble, ils n'emploient jamais ni le français, ni l'espagnol, mais un jargon incompréhensible, que je crois me rappeler avoir entendu bredouiller dans les Pyrénées par les naturels du pays, à une époque, ajouta-t-il avec un sourire étouffé, où je ne pensais guère à traverser la mer et à passer en Amérique.

— Vous ne savez rien de particulier sur le compte de cet homme ?

— Non. Son caractère est sombre, silencieux; il reste des journées entières sans prononcer une parole. Il doit exister entre lui et le Mayor un

secret terrible qui les lie l'un à l'autre. Parfois, lorsqu'ils se croient seuls, ils laissent échapper des paroles étranges. Il y a quelques jours, Sébastian, au moment de partir je ne sais pour quelle expédition, prononça cette phrase :

« A tout prix, je veux la revoir; je suis certain que c'est elle. »

« Tu es fou ou tu deviens idiot, répondit le Mayor en haussant les épaules; oublies-tu donc que toi-même l'as enterrée là-bas. »

En ce moment Calaveras parut; Sébastian hochait la tête d'un air de doute et s'éloigna à franc étrier.

— Croyez-vous qu'on puisse réussir à faire parler cet homme ?

— Non, c'est un dogue; il est évident pour moi qu'il craint le Mayor plus qu'il ne l'aime; cependant il lui est dévoué. Pourtant peut-être réussirait-on en le faisant boire; il est ivrogne. J'ai souvent entendu le Mayor lui reprocher de ne pas savoir résister au plaisir de boire avec excès.

— Je verrai, murmura Julian entre haut et bas. Et, changeant de ton subitement :

— Occupons-nous de nos affaires, dit-il.

— A vos ordres.

— Que se passe-t-il chez vous ?

— Les choses sont loin d'aller comme le Mayor le désirerait : les deux échecs qu'il a subis coup sur coup lui ont nu beaucoup dans l'esprit des aventuriers; il éprouve de très grandes difficultés pour recruter sa troupe et la mettre sur un pied respectable. Il a beau prodiguer l'argent et les promesses, c'est à peine si, jusqu'à présent, il a réussi à enrôler une centaine d'hommes; de son côté, Calaveras en a recruté une soixantaine. Les

deux troupes réunies ne dépassent pas deux cents. Le Mayor ne veut rien entreprendre avant d'en avoir au moins trois cents.

— Où trouvera-t-il le cent qui lui manque, puisque les aventuriers de la savane refusent de se joindre à lui ?

— Je l'ignore; tout ce que je sais, c'est que Calaveras, qui est un drôle délié comme un fil de soie, lui a affirmé qu'il lui amènerait cent cinquante hommes au moins avant huit jours.

— Oh ! oh ! ceci est grave.

— Oui, surtout si ces hommes sont, comme je le suppose, des déserteurs français, allemands et mexicains, dont le nombre, vous le savez, est déjà si considérable que les autorités françaises et mexicaines commencent à s'en préoccuper sérieusement. Ces déserteurs, pour la plupart, sont des hommes de sac et de corde qui, pour de l'or, feront tout.

— Enfin, nous les verrons à l'œuvre. Quand le Mayor compte-t-il tenter son coup de main ?

— Dans quinze jours au plus tard; avant, s'il est en mesure. Mais il ne veut rien laisser au hasard.

— Peu nous importe ! nous sommes prêts à le recevoir quand il se présentera.

Tout à coup, Julian se frappa le front et, se tournant vers le mayordomo, qui assistait à cet entretien, calme et froid comme toujours :

— Nous avons commis une faute impardonnable pour des hommes au fait des choses du désert, dit-il en désignant le prisonnier. Cet homme n'est pas venu à pied, il a caché son cheval sous le couvert de la forêt, à une courte distance probablement de l'endroit où nous sommes.

— En effet, dit le mayordomo.

Ce que M. de Bismarck craint par dessus tout, et il se garde bien de le laisser entrevoir dans son discours, c'est une alliance entre la France et la Russie, alliance dans laquelle pourraient entrer d'autres peuples, ceux que l'avidité tudesque a exploités, démembrés.

Voilà le fantôme qui trouble les nuits du grand chancelier. Il ne se fait certes pas illusion sur l'hégémonie allemande, il n'ignore pas que le colosse qu'il a péniblement élevé repose sur l'argile, qu'il a été édifié par la guerre et qu'une autre guerre peut le détruire.

Il est donc naturel qu'il ne désire pas la guerre. Il ne doit pas se soucier de jouer de nouveau une partie qu'il a pu gagner, grâce à des circonstances exceptionnelles, et qu'il pourrait perdre cette fois, car la situation n'est plus la même qu'il y a dix-huit ans.

Quoi qu'il en soit, il faut prendre acte des déclarations pacifiques du grand chancelier, mais elles ne doivent pas être un motif pour que nous nous endormions dans une coupable quiétude.

L'Allemagne met en pratique la fameuse devise : *Si vis pacem para bellum*, imitons son exemple, et ne nous laissons pas intimider par les menaces.

Le discours de M. de Bismarck n'est pas le coup de clairon qui précède la bataille, mais il doit être pour nous un avertissement.

C'est l'homme fort qui parle : Tenons-nous sur nos gardes.

★★

Discours de M. de Bismarck

» Je ne crois pas que je pourrais contribuer à apporter des arguments nouveaux pour démontrer la nécessité du projet actuel. Ce n'est point pour cela que je prends la parole ; mais pour parler de la situation générale de l'Europe.

» Je puis me borner à me référer à ce que je disais ici à pareille date, il y a un an. La situation a peu changé depuis. A cette époque nous appréhendions la guerre avec la France. Depuis ce moment, un président pacifique a été élu en France, et les dispositions paisibles ont dominé. Je puis donc rassurer l'opinion publique en ce sens que, du côté de la France, la perspective a pris un caractère plus pacifique.

» De même, en ce qui concerne la Russie, mon opinion est exactement celle que j'exprimais alors, quand je disais que nous n'avions à appréhender aucune attaque de la Russie. Il ne faut pas juger de la situation d'après les appréciations émises par la presse.

» Je n'attache aucune importance aux polémiques de la presse russe ; mais j'ai une confiance absolue dans la parole de l'empereur Alexandre.

» Au fond, la situation n'est pas autre qu'en 1879. Le rassemblement des troupes russes à la frontière peut paraître dangereux, mais je ne crois pas que ce soit un motif de guerre russe ou européenne.

Parlant des motifs de la Russie, le prince de Bismarck a dit :

- Il faut absolument retrouver ce cheval.
- Que faudra-t-il en faire ?
- Vous fouillerez les alforjas, les fontes et la monture, et vous m'apporterez ce que vous aurez trouvé, si vous trouvez quelque chose ; ensuite, vous enlèverez le mors à l'animal et vous lui rendrez la liberté.
- Peut-être serait-il préférable de nous emparer du cheval, non pas que nous en ayons besoin, grâce à Dieu, nous n'en manquons pas, mais si nous le laissons en liberté, vous connaissez l'instinct infailible de ces intelligents animaux, le cheval retournerait à son corral toujours courant ; le Mayor serait aussitôt averti. Cette découverte pourrait avoir des conséquences graves pour nous, à cause des circonstances dans lesquelles nous sommes en ce moment. Qu'en pensez-vous, Cœur-Sombre ?
- Je suis entièrement de votre avis, señor ; mieux vaut laisser le Mayor dans le doute.
- Et, s'adressant au señor Navaja :
- Cet homme faisait-il parfois de longues absences ? lui demanda-t-il.
- Presque toujours ses absences se prolongeaient ; elles duraient ordinairement un mois ; les plus courtes étaient de quinze jours au moins.
- Était-il auprès du Mayor quand vous avez quitté son camp ?
- Il y était, j'en suis sûr ; il ne l'a quitté qu'après moi, et sans doute pour se mettre sur ma piste, d'après l'ordre exprès du Mayor, je n'ai pas le moindre doute sur ce point ; aussi, en vous quittant, je pousserai une pointe sur Tubac, et je me mettrai à la recherche de Calaveras ; de cette façon, j'établirai un alibi, et à mon retour au camp

» On avance les troupes vers l'ouest pour donner du poids à la voix de la Russie lors de la première crise européenne qui peut survenir.

» On attend peut-être un changement dans la question orientale, et on veut appuyer les *postulata* diplomatiques par une armée prête à entrer en campagne. Nous venons, dans la question orientale, seulement en seconde ligne.

Le prince de Bismarck jette un regard rétrospectif sur les relations de la Prusse et de la Russie depuis 1848, et fait remarquer combien de fois la situation vis-à-vis de la Russie a pris un air menaçant, et que toujours le calme et l'honnêteté des ministres prussiens ont évité les conséquences funestes d'une situation menaçante et dont on n'avait pas l'idée à l'étranger.

» Dès 1869, l'état des choses était tel que tout le monde se pressa de prendre les armes. J'ai attendu tranquillement qu'on vint nous attaquer. Je crois que j'ai bien fait. Malgré tous les symptômes de la tempête, il s'est opéré une certaine accalmie, grâce aux relations plus intimes entre les trois empereurs.

» Mais, alors comme aujourd'hui, nous étions tenus à augmenter et à organiser nos forces, de façon à être là, éventuellement, comme une nation puissante, et en mesure de faire valoir par ses propres forces sa puissance, et de défendre son prestige, sa dignité, et son territoire.

» Pour cela aucun sacrifice ne peut ni ne doit nous être trop lourd. Les tendances belliqueuses de la France et de la Russie nous contraignent à nous défendre. Les brochets de la France et de la Russie nous obligent à nous faire carpe (*sic*). Nous sommes en mesure, comme pas une autre nation, d'opposer à nos adversaires une longue résistance. Nos relations avec la Russie n'ont pas été altérées par nos succès de 1866.

» La Prusse s'était montrée constamment empressée à l'égard de la Russie et elle a rendu à la Russie maint service en échange duquel elle était en droit de demander la gratitude qu'elle a du reste obtenue. La Prusse a, à toute époque, cherché à entretenir de bonnes relations avec la Russie, bien que la Russie nous ait abandonnés à Olmutz. Moi-même, en ma qualité d'ambassadeur en Russie, j'ai travaillé à ces bonnes relations et j'ai récolté le fruit de mes efforts. Ces relations traditionnelles ont été constamment, de ma part, l'objet d'une prédilection spéciale. Néanmoins, les sentiments amicaux de la Russie se sont refroidis.

» Au Congrès, dont je n'ai obtenu qu'à grand'peine la réunion, je me suis efforcé de donner satisfaction à tous les intérêts russes et de satisfaire tous les désirs de la Russie. Je croyais véritablement avoir mérité la reconnaissance de la Russie, mais je ne pouvais m'aliéner l'Autriche. Si je l'avais fait, nous aurions été isolés en Europe, et nous nous serions trouvés absolument sous la dépendance de la Russie.

» Ou a voulu voir dans la publication du traité d'ailliance un ultimatum et une menace ; elle ne renferme rien de tel. Le traité est l'expression de la communauté d'intérêts des deux parties contractantes ; c'est ce que le monde devait apprendre.

» Mais ce n'est pas ce traité seul. Celui conclu avec l'Italie est aussi uniquement l'expression des intérêts communs, des tendances communes. Il a pour but de parer à des dangers communs, de nous faire prendre en commun la défense du maintien de la paix. L'Autriche a suivi cette politique sensée en 1870, en résistant aux avances de la France et en prenant parti pour l'Allemagne. Elle est notre alliée naturelle dans les dangers qui nous menacent de la part de la Russie et de la France.

- je n'aurai rien à redouter du Mayor ; si fin qu'il soit, je lui donnerai le change.
- Très bien raisonné. Allez, no Ignacio, et amenez-nous le cheval.
- Ne vous trompez pas, vous connaissez le mien, dit le señor Navaja.
- Soyez tranquille, une erreur n'est pas possible.
- Le mayordomo s'éloigna aussitôt, ouvrit la petite porte et sortit du parc.
- Le plan du Mayor est-il fait ? reprit Julian.
- Oui, l'attaque aura lieu vers onze heures du soir, par une nuit sans lune. Vous serez attaqué sur trois points différents à la fois. L'un de ces points est la Rancheria, les deux autres ne sont pas encore désignés ; j'ai été snvoyé ici non seulement en batteur d'estrade, mais encore avec mission de dresser un plan le plus exact possible de l'hacienda et de ses environs.
- Hum ! voilà une rude besogne. Êtes-vous donc ingénieur ?
- Non, mais ma famille me destinait à la carrière militaire et j'ai fait toutes les études nécessaires, et, pour vous dire la vérité toute entière, je suis sorti avec le numéro 21 de l'école Polytechnique. Un bel avenir s'ouvrait devant moi ; la fatalité en a décidé autrement. Le Mayor, sous les ordres duquel j'ai servi pendant deux ans en Afrique, sait tout cela. Voilà pourquoi il m'a donné cette mission.
- Comment ! que me dites-vous là ? vous avez servi en Afrique sous les ordres du Mayor dans l'armée française ?
- Certes.
- Julian se recueillit un instant.

» Mais nous n'avons rien à craindre de la haine de la Russie. Ce n'est pas par haine qu'on fait des guerres ; sans cela la France serait obligée de faire la guerre avec l'Italie et avec le monde entier. La puissance que nous posséderons empêchera, il faut l'espérer, l'opinion publique de notre pays de devenir nerveuse et calmera la Bourse et la presse.

» Renforcer cette puissance, telle est notre tâche. Il va de soi que nous ayons les meilleures armes pour nos pères de famille. Nous pouvons avec les lois qui nous sont actuellement soumises, porter sur chacune de nos frontières un million de bons soldats, derrière lesquels se trouvent nos réserves. Et qu'on ne dise pas : « Les autres le peuvent aussi ! » Ils ne le peuvent précisément pas. Nous avons, en effet, les ressources nécessaires non seulement pour former une armée énorme, mais aussi pour la pourvoir d'officiers. Nous avons un corps d'officiers comme n'en a aucune puissance.

» Si nous entreprenons une guerre, il faut que ce soit une guerre nationale, faite avec l'assentiment de tous, comme en 1870. Si nous sommes attaqués, alors éclatera la *furor teutonius*, contre laquelle nul ne peut tenir.

» Ni la conscience que nous avons de notre force, ni notre espoir de la victoire ne sauraient nous empêcher, ni ne nous empêcheront de poursuivre les efforts que nous avons faits jusqu'ici en faveur de la paix : nous ne nous laissons pas effrayer par des menaces.

» J'espère que nous resterons en paix avec nos voisins, notamment avec la Russie, qui n'a aucune raison de faire la guerre.

» Les histoires d'espionnage avec la France n'entrent pas en ligne de compte. Pour des vétilles, personne n'entreprend une guerre en pareil cas ; l'homme raisonnable cède.

» Nous avons essayé de maintenir les anciennes relations avec la Russie, mais nous ne courons après personne.

» A propos de la Bulgarie, nous avons été absolument conséquents avec nous mêmes. La Russie a donc tout lieu de reconnaître l'attitude loyale de l'Allemagne dans la question bulgare. Le jour où la Russie nous demandera de soutenir auprès du sultan ses revendications conformes aux décisions du Congrès de Berlin, relativement à la Bulgarie, je n'hésiterai pas à le faire.

» Nous nous reposons sur la puissance de notre armée. Si nous n'en avons pas besoin, tant mieux ! Mais il nous faut agir comme si nous devions en avoir besoin ! Les menaces ne nous effraient pas. Celles de la presse sont d'une absurdité qui n'a pas de nom, et elles ne sauraient provoquer aucune action de notre part. Nous, Allemands, nous craignons Dieu, mais rien autre chose en ce monde. La crainte de Dieu nous fait souhaiter la paix ; mais, quiconque la rompra malgré ce désir, se convaincra que l'amour belliqueux de la patrie qui, en 1813, a appelé sous les drapeaux la population tout entière de la Prusse, est le bien commun de toute la nation allemande, et que l'agresseur, quel qu'il soit, de cette nation, la trouvera unanime dans la ferme croyance que Dieu est avec nous. (Applaudissements frénétiques).

INFORMATIONS

Le Siècle :

La partie du discours dans laquelle le chancelier fait l'étalage des forces allemandes et déclare qu'aucun sacrifice ne peut ni ne doit être jugé trop lourd pour le maintien de ses forces, doit être méditée en

- Ecoutez, reprit-il d'une voix ferme, il y a longtemps que je vous soupçonne de jouer un rôle, comme du reste presque tous les proscrits qui errent dans la savane, et de cacher sous des dehors triviaux et parfois repoussants, passez-moi ce mot, une personnalité peut-être plus élevée qu'il vous convient de le laisser deviner. Je ne vous demande pas votre histoire, elle ne me regarde en aucune façon ; mais malgré les fautes que vous pouvez avoir commises, je sais qu'il reste en vous encore quelques bons sentiments. J'ai un très grand intérêt à soulever le masque derrière lequel se cache le Mayor ; don Cristoval de Cardenas s'est engagé à vous compter deux mille onces d'or ; je vous donne, moi, ma parole de vous en donner mille ; avec ces trois mille onces et la somme que vous avez déposée entre nos mains, vous vous ferez au moins quarante mille livres de rentes, ce qui est une fort jolie fortune. Vous pourrez quitter le désert et vous organiser une existence nouvelle très agréable, quel que soit le pays où il vous plaira de vous fixer. Mais j'exige que vous me rapportiez tout ce que vous savez sur le Mayor. Que pensez-vous de cette proposition ? Réfléchissez avant de me répondre.
- Toute réflexion est inutile, monsieur, dit l'aventurier, reprenant aussitôt le langage et les manières d'un homme comme il faut ; j'accepte votre proposition. Quand même vous ne m'auriez rien offert, je n'aurais pas hésité à vous faire cette confidence. Voici pourquoi : le Mayor, je vous l'ai dit, se méfie de moi ; il me hait en secret, parce que je connais une partie de sa vie passée, et que peut-être il me suppose beaucoup plus

France. Le passage dans lequel il est question de cette *furor teutonius*, contre laquelle nul ne peut tenir, et d'une guerre nationale renouvelée de 1870, n'a rien non plus de spécialement pacifique. Bien qu'il ne faille pas s'étonner outre mesure qu'un homme d'Etat qui demande une indemnité de guerre fasse entendre un coup de clairon, nous devons donc éviter de nous endormir dans une sécurité trompeuse.

Le Journal des Débats :

Ce discours rassurera l'Europe alarmée depuis trois jours ; le langage tenu, hier, par le chancelier est certainement un langage fort et pacifique. Toutefois, il est impossible de ne pas ajouter qu'il laisse bien des questions douteuses.

Le Gaulois :

Bismarck est un bien grand génie ; mais, aux yeux de la raison, qui préfère l'homme qui fait pousser un épi à l'homme qui creuse des tombes, fussent-elles grandioses, c'est un bien grand coupable. L'humanité l'admire, l'humanité se prosterne à ses pieds, et cependant l'humanité en meurt.

Le Figaro :

Considère le discours du chancelier comme pacifique, en ce sens qu'on y trouve à plusieurs reprises l'expression de l'amour de la paix, que M. de Bismarck dit nourrir et avoir toujours nourri. Mais ce discours n'est pas rassurant, car il ne contient pas la plus petite assurance de paix, pas l'expression du moindre espoir pour l'avenir.

Impressions à Paris

Paris, 8 février.

Naturellement, on ne s'occupe, dans les milieux diplomatique, politique et financier, que du discours du chancelier. On reconnaît que, sans être violent, comme on le prévoyait, son discours est un mélange de flatteries à peine déguisées et de menaces sourdes, soit à l'endroit de la Russie, soit à l'égard de la France.

On fait remarquer, en effet, qu'à certains moments, M. de Bismarck n'a pas été maître de son tempérament fougueux, en insistant trop, notamment sur les menaces qui seraient faites, soit à l'Allemagne, soit à ses alliés.

On a beaucoup remarqué le passage où il a dit qu'une guerre avec la France n'entraînerait pas pour conséquence une guerre avec la Russie.

On n'a accueilli qu'avec défiance le passage concernant la publication du traité austro-allemand.

Le chancelier, estime-t-on, ne pouvait dire autre chose ; il est trop adroit pour risquer une accusation d'agression.

On souligne aussi la pointe poussée contre la France, qui serait obligée, a dit M. de Bismarck, de faire la guerre avec le monde entier, si elle la faisait par haine.

Ces opinions, recueillies dans les cercles dénommés plus haut, concordent avec celles émises par les dépêches particulières arrivant de Vienne, St-Petersbourg, Berlin et Rome.

Les renseignements que nous avons pu recueillir, sur la situation, ne la présentent pas comme modifiée par le discours du chancelier. Le czar refusera tous les bons offices de M. de Bismarck dans la question bulgare et la Russie continuera ses armements. La presse et le gouvernement éviteront avec soin toute provocation.

Impressions à Vienne.

— On ne considère pas le discours de M. de Bismarck comme très rassurant.

- instruit de ses affaires qu'il tient surtout à laisser dans l'ombre, beaucoup plus que je ne le sais réellement. Depuis deux ou trois mois surtout, sa haine, que jusque-là il avait su assez bien dissimuler, éclate malgré lui dans ses regards à chaque instant, et même dans ses paroles ; il me charge comme à plaisir des missions les plus difficiles, espérant sans doute que je serai tué dans l'une ou dans l'autre. Il est évident pour moi que si je continue d'échapper ainsi à la mort, dès qu'il croira pouvoir se passer de moi, il fera naître un motif quelconque de querelle et me poignardera ou me brûlera la cervelle en trahison, comme il a l'habitude de le faire avec les hommes dont il veut se débarrasser. Mais je veille et je suis sur mes gardes ; il n'en est pas encore où il croit avec moi. Je serai donc franc avec vous, et je vous dirai tout ce que je sais. Malheureusement, ce n'est pas grand'chose.
- Dites toujours, peut-être ce peu sera-t-il beaucoup pour moi.
- Soit. En sortant de l'école Polytechnique, sur ma demande, je fus incorporé en qualité de sous-lieutenant dans le... régiment d'infanterie, alors en garnison à Constantinople. Le colonel de ce régiment était, dit-on, un officier remarquable, auquel l'étoile de général était assurée ; ce colonel se nommait Tancredi Illibury, marquis de Garmandia.
- Le marquis de Garmandia ! s'écria Julian en tressaillant et devenant livide. J'avais le sentiment que vous prononcerez ce nom.
- Vous le connaissez donc ?

Impressions à Saint-Petersbourg. — Le Figaro publie la dépêche suivante :
Saint-Petersbourg, 6 février.
« Je crois savoir que la chancellerie russe, questionnée d'avance par Berlin, a consenti à la publication du traité.
« Dans le monde diplomatique, on est beaucoup plus inquiet aujourd'hui qu'hier.
« Le monde des affaires est très irrité.
« La presse est plus agitée qu'hier. Le mot d'ordre a été donné par la censure. »

Novosti Wremia trouve que la publication d'avant-hier rappelle la publication faite par M. de Bismark, en 1870, des traités d'alliance conclus entre les Etats du Nord et du Sud. Elle ajoute que la publication est une provocation qui autorise la Russie à grouper autour d'elle les puissances mécontentes de la dictature allemande.

Les Novosti déclarent que la guerre est inévitable et que l'Allemagne prendra part au conflit austro-russe. La publication faite à Berlin, sanctionne l'alliance tacite de la France et de la Russie.

La situation est beaucoup plus sombre aujourd'hui qu'hier.

Le traité allemand avec l'Italie. — Le traité d'alliance conclu avec l'Italie sera divulgué dans le courant du mois.

On pense qu'après le discours de M. de Bismark, nous entrerons dans une période d'observation qui durera jusqu'au mois prochain. A cette époque, la question des armements sera posée nettement.

Les italiens au Soudan. — L'opinion publique réclame instamment le rappel des troupes d'Afrique. L'Exercito, organe militaire, se fait l'écho, en l'appuyant de cette demande.

Le Kronprinz. — Les dépêches de San Rémo apportent de mauvaises nouvelles sur l'état du prince impérial d'Allemagne. Ce matin les médecins ont constaté une aggravation de l'inflammation qui s'est produite à la partie inférieure du larynx. La respiration est devenue difficile.

Chambre des Députés. — On a voté à la dernière séance 335,000 francs de crédits supplémentaires.

Puis on reprend le budget de 1888. Il s'agit de la marine. L'amiral Donpierre d'Hornoy affirme que notre flotte est laissée dans l'abandon; les crédits sont insuffisants, les torpilles ne remplaceront pas les cuirassés.

On a tort de détruire les arsenaux en faveur de l'industrie privée.

M. Ménard Dorian dit qu'on a fait des armements inutiles, liés à un plan politique colonial personnel.

Le ministre de la marine dit qu'il n'a eu que 6 jours pour revoir le budget; il croit qu'il faut maintenir les arsenaux; et on doit faire rentrer dans le budget ordinaire le salaire de leurs ouvriers, ainsi que l'entretien des cinq bâtiments.

Plusieurs membres entrent dans la discussion des détails d'armements; M. G. Roche demande qu'on exécute des travaux de défense aux ports de Toulon, Cherbourg et Rochefort.

M. de Mahy fait un tableau lamentable de l'état de la flotte.

Le ministre reconnaît qu'il y a beaucoup à faire.

La discussion générale est close et on adopte plusieurs articles du budget de la marine.

M. Wilson en police correctionnelle

Paris, 9 février.
Mercredi, à deux heures et demie, M. le juge d'instruction Athalin a rendu une ordonnance par laquelle il renvoie en police correctionnelle M. Wilson, sur la prévention d'escroquerie.

Cette nouvelle a produit au Palais-de-Justice la plus vive sensation.

Tirages financiers. — Mardi, a eu lieu le tirage au sort de obligations de 1875 de la ville de Paris, qui seront remboursées :

Le numéro 294,613 à 100,000 francs, le numéro 362,498 à 50,000 francs, et les numéros 176,468, 251,143, 3,430 à 10,000 fr. chacun.

Troubles en Espagne. — Le gouverneur d'Auelva, avec deux compagnies de troupes, s'est rendu aux mines de Rio-Tinto, où il a été reçu à coups de pierres.

Après les sommations, la troupe a fait feu. Dix mineurs ont été tués; il y a de nombreux blessés. Les révoltés se sont dispersés. L'ordre est rétabli.

Dans sa réponse en date du 8 novembre 1887, M. le Ministre fit observer qu'il ne lui appartenait pas de changer l'affectation des fonds d'emprunt, malgré les réserves faites par le conseil municipal de pouvoir employer lesdits fonds à d'autres travaux reconnus plus urgents que ceux énumérés dans la loi du 7 juin 1883 une pareille décision devant émaner du pouvoir législatif. Dans ces circonstances, afin de pouvoir soumettre utilement aux Chambres le projet de loi nécessaire, il était indispensable de produire et de lui envoyer les documents suivants :

1° Les plans et devis des projets d'ouverture des rues Rousseau et de la Préfecture; 2° le dossier spécial à la déclaration d'utilité publique; 3° et les propositions motivées de M. le Préfet en forme d'arrêté.

Par arrêté de M. le Préfet en date du 16 décembre 1881, les pièces nécessaires à la déclaration d'utilité publique furent déposées pendant quinze jours conformément à la loi, à partir du 17 décembre, au secrétariat de la mairie, afin de permettre aux habitants d'en prendre connaissance et de formuler leurs observations. Ce délai expiré, M. Desprats, conseiller de Préfecture, commissaire délégué à cet effet, reçut pendant trois jours consécutifs, à la Mairie, les déclarations des habitants.

Le 4 janvier 1888, l'enquête ci-dessus ordonnée fut envoyée à M. le Préfet, et le 13 janvier, le dossier complet fut envoyé à M. le Ministre.

Depuis cette époque, d'actives démarches ont été faites par M. Béral, notre honorable sénateur, pour obtenir la solution de cette affaire. Tout nous fait espérer qu'elles seront, sans tarder, couronnées d'un plein succès.

Les propriétaires des immeubles nécessaires à l'ouverture de la rue Rousseau, ayant accepté la voie de l'arbitrage par actes en date du mois de septembre dernier, recevront le montant de leurs indemnités aussitôt la loi promulguée.

Conseil municipal de Cahors.

— Le conseil municipal de Cahors se réunira vendredi, 10 du courant, pour sa session ordinaire de février. On nous dit que l'ordre du jour est très chargé et que d'assez graves résolutions devront être prises par nos conseillers.

Une pétition couverte d'un grand nombre de signatures ayant été envoyée à nos édiles, au sujet de l'emplacement de la nouvelle caserne de gendarmerie, il est probable que la question de cet emplacement sera discutée à nouveau.

La demande de subvention formulée par M. Pilo, directeur de notre théâtre, sera également soumise à l'examen du conseil.

Il pourrait se faire aussi que notre assemblée municipale fut appelée à se prononcer sur l'opportunité de faire prolonger jusqu'à minuit l'ouverture du bureau Télégraphique de notre ville.

Gourdon. — Aux élections complémentaires du conseil municipal de Gourdon, les onze candidats patronnés par le Comité républicain ont été élus.

Instruction primaire. — Par arrêté du 4 février 1888, sont nommés instituteurs titulaires : M. Louis, Clermont, au Bourg; M. Martin-Amédée Delpech, à Cieurac, et M. Jean Frédéric, à Ste-Alauzie.

L'effet de ces nominations remontera au 1^{er} février 1888.

Par arrêté de M. l'Inspecteur d'académie, en date du 6 février courant, ont été délégués dans les fonctions d'instituteurs adjoints stagiaires :

M. Barriéty, élève sortant de l'Ecole normale, à Cressensas;

M. Auricoste, chargé des fonctions d'instituteur suppléant à Ussel, à Gourdon.

Ecole normale d'instituteurs.

— M. Verdier, instituteur à Seilhac, pourvu du brevet supérieur, est délégué à titre provisoire, dans les fonctions de maître adjoint, chargé de la direction de l'Ecole annexe à l'Ecole normale de Cahors (arrêté ministériel du 31 janvier 1888).

COUR D'ASSISES DU LOT

Première session de 1888

LISTE DES JURÉS

MM.

- De Lavaur, Ernest, maire de Saint-Laurent-des-Tours;
- Gaby, Antoine, officier en retraite, à Souillac;
- Poujade, Prosper, propriétaire, à Aynac;
- Miramont, Casimir, avocat, à Saint-Céré;
- Malbec, Edmond, agent-voyer, à Salviac;
- Pouget, Pierre, notaire, Cahors;
- Mazet, Pierre, négociant, à Souillac;
- Delpit, Jean, propriétaire, à Cuzance;
- Fau, Henri, notaire, à Corn;
- Courdesse, Louis, négociant, à Marcellac;
- Lasserre, Jean-Joseph, négociant, à Espère;

- De Gavardie, Armand, directeur des contributions directes, à Cahors;
- Gonigou, Marcellin, adjoint, à Strenquels;
- Dorval, Jean-Baptiste, propriétaire, à Sarrazac;
- Ruelle, Osmin, banquier, à Souillac;
- Mauray, Guillaume, agent-voyer, à Lacapelle-Marival;
- Coussieu, Antoine-Emile, notaire, à Figeac;
- Campagne, Baptiste, propriétaire, à Freyssinet-le-Gélat;
- Delaire, Ferdinand, avocat, à Lauzac;
- Lalo, Pierre, employé des tabacs, à Lauzès;
- Poussat, Armand, propriétaire, à Bétaille;
- Longpuech, Louis, maire, à Lissac;
- Lambertie, Frédéric, rentier, à Saint-Céré;
- Salvan, Jean, propriétaire, à Floirac;
- Lacabane, Jean-Pierre, avocat, à Peyrevigne;
- Longuet, Jean-Baptiste-Isidore, propriétaire, à Capdenac;
- Lafage, Jean-Pierre, négociant, à Labastide;
- Grimal, Auguste, adjoint, à Reilhaguet;
- Muyzen, Henri, médecin, aux Arques;
- Lavergne, Etienne, rentier, à Gramat;
- Cadiergues, Charles-Benjamin, propriétaire, à Lacapelle;
- Chartier, Charles, négociant, à Figeac;
- Linol, Alphonse, notaire, à Gourdon;
- Bach, Isaac, négociant, à Gourdon;
- Froment, Jules, conservateur des hypothèques, à Figeac;
- Caviolle, Charles-Pierre, médecin, à Cahors;

Jurés supplémentaires

- MM.
- Boutet, Charles, négociant, à Cahors;
- Pergot, Jean, capitaine en retraite, à Cahors;
- Bousquet, Gustave, contrôleur principal, à Cahors;
- Delpoit, Jean, propriétaire, à Cahors;

Tirage d'obligations. — Il a été procédé publiquement, mardi, au palais de l'Industrie, au 52^e tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt de 1875, contracté en vertu de la loi du 24 décembre 1874 et du décret présidentiel du 22 janvier 1875.

A ce tirage, il a été extrait de la roue trente-quatre numéros qui ont droit, dans leur ordre de sortie, aux lots ci-après :

Le numéro 291,613 gagne 100,000 francs.
Le numéro 362,498 gagne 50,000 francs.
Les trois numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :
176,468 251,143 3,330.
Les quatre numéros suivants, gagnent chacun 5,000 francs :
283,335 32,366 19,362 121,202.
Les vingt-cinq numéros suivants, chacun 1,000 francs :
217,260 206,064 142,632 448,135
416,806 221,649 103,702 370,700
109,220 82,095 424,806 431,746
62,432 344,847 45,763 82,486
398,206 265,089 299,491 490,395
224,149 155,820 301,077 295,515
474,269.
Soit un total de 225,000 francs.

THÉÂTRE DE CAHORS

Salle comble lundi soir, à la représentation de *Charles VI*. M. Mariani-Pilo, qui décemment se met en quatre pour varier les plaisirs du public, avait confié le rôle d'Olette à une nouvelle et bonne recrue, Mlle Guitera, jeune personne encore un peu inexpérimentée, mais douée d'une belle voix et d'un physique agréable. Il va sans dire que nous avons vu repaître les excellents artistes que nous connaissons déjà et dont nous n'avons plus à faire l'éloge.

Disons pourtant un mot de la façon magistrale dont M. Carroul, aussi remarquable comme acteur que comme chanteur, a rendu le personnage sombre et tragique du malheureux roi de France. M. Bailly prêtait au Dauphin le secours de sa voix sympathique et l'odieuse Isabeau de Bavière, trop bien partagée, faisait entendre les charmantes cascades de perles de la voix de Mlle Dumoulin.

Les braves et les rappels n'ont pas manqué. En résumé, bonne soirée pour le public et pour les artistes.

* * *

TOURNÉES ARTISTIQUES

Samedi 11 février, M^{me} AGAR jouera sur notre scène les 3^e et 4^e actes d'*Iphigénie*, tragédie en cinq actes de Racine (M^{me} Agar jouera *Clytemnestre*); et *Tartuffe*, comédie en 5 actes de Molière (M^{me} Agar jouera *Dorine*).

— Mercredi, 22 février, la troupe de M. Ch. Masset nous donnera deux comédies : *l'Abbé Constantin* et *l'Héritage d'Yvette*.

— Très prochainement, M. Frédéric Achard viendra nous donner *l'Affaire Clémenceau*, d'Alexandre Dumas et Armand Dartois.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ms}.

BOURSE. — Cours au 8 février.

3 0/0	81 45
3 0/0 amortissable (ancien)	100 00
3 0/0 id. 1884	85 00
4 1/2 0/0 ancien	106 50
4 1/2 0/0 1883	106 62

Dernier cours du 8 février.

Actions Orléans	4,335 00
Actions Lyon	4,255 00
Obligations Orléans 3 0/0	403 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	285 00
Obligations Lombardes (jouissance	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	357 50

De l'Audace !..

Ce qui prouve la réelle valeur littéraire et artistique d'une publication, ce n'est pas tant son tirage considérable ou sa vogue auprès du public banal — ces deux choses pouvant s'obtenir par la réclame, — c'est la faveur dont jouit cet organe auprès des artistes et des littérateurs eux-mêmes.

Demandez aux artistes et aux littérateurs quel est le journal illustré le mieux fait au point de vue de l'esprit de la fantaisie, de l'originalité des dessins qu'il publie ? A l'unanimité, ils vous répondront : c'est le *Courrier Français*.

Et cela est vrai ! Le *Courrier Français* est le seul journal illustré qui ait eu l'audace de rompre avec les vieux errements, et de donner une note particulière bien parisienne, qui n'appartient qu'à lui.

Au lieu de reproductions photographiques banales, les dessinateurs du *Courrier Français* s'attachent surtout à trouver le côté satirique d'un fait, la synthèse d'un événement.

La collection de 1887, qui renferme plus de cinq cents dessins, est là pour le prouver. C'est un véritable régal que de feuilleter ces numéros.

Tandis que les autres publications illustrées voient la valeur de leurs collections diminuer chaque jour, celles du *Courrier Français*, au contraire, ne font qu'augmenter de prix.

Des suppléments tirés à part et encartés dans chaque numéro, viennent encore augmenter l'intérêt artistique du *Courrier Français*, aujourd'hui le seul journal illustré réellement vivant dont le texte soit aussi lu que les dessins sont regardés.

C'est dans le *Courrier Français* que depuis trois ans, Raoul Ponchon chante en vers toute son originalité puissante; que des artistes comme Willette, Henri Pille, Heidbrink, Forain, Quinsac, Uzès, Roy, Legrand, et des écrivains comme Jean Richepin, Mermeix, Roger-Milès, Mauvroc, etc. donnent dans chaque numéro la quintessence de leur talent et de leur esprit.

D'autres artistes, comme Ribot, Detaille, Stevens, Raffaelli, Olivier Merson, etc., sans être collaborateurs réguliers lui donnent de temps à autre des dessins très appréciés.

Cette rédaction vraiment remarquable a été réunie par M. Jules Roques, l'habile directeur et fondateur du *Courrier Français illustré*, qui, tout en dirigeant les efforts de tous, laisse néanmoins à chacun une entière liberté.

Le *Courrier Français* a ouvert une voie nouvelle à la presse illustrée en inaugurant un genre encore inconnu qui ne peut être imité qu'avec beaucoup de talent. Tout l'honneur lui en revient et le succès qu'il obtient est des plus mérités.

La plupart des journaux illustrés coûtent trente-six francs par an; le *Courrier Français* n'en coûte que vingt; et pourtant aucun journal illustré ne donne comme lui dix pages de dessins sur douze.

Ajoutons comme renseignement pour nos lecteurs que les bureaux du *Courrier Français* sont situés, 14, rue Séguler, à Paris. — On le trouve d'ailleurs dans tous les kiosques et librairies ainsi que dans toutes les gares.

On demande des Correspondants.

CHLOROSE, ANÉMIE, PALES COULEURS
Appauvrissement du Sang
FER BRAVAIS
Le meilleur et le plus actif de tous les ferrugineux
Dépôt dans la plupart des Pharmacies

ETUDE
De M^e Georges DELBREIL, licencié en droit avoué près le tribunal civil de Cahors.

EXTRAIT
D'UNE
Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, en date du vingt-deux janvier dernier, et par exploit de Mauriel, huissier, en date du huit février courant, Jeanne Saint-Roumaç, épouse du sieur Hébrard, sans profession, domiciliée de la commune de Lebreil, a intenté contre ledit Antoine Hébrard, son mari, propriétaire cultivateur, demeurant avec elle, dans ladite commune de Lebreil, une demande en séparation de bien, devant le Tribunal civil de Cahors.

Elle a constitué M^e Georges Delbreil, pour son avoué, pour occuper pour elle.

Pour extrait certifié véritable.
Cahors, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'avoué poursuivant,
G. DELBREIL.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

MAIRIE DE CAHORS

Rue Rousseau (quartier des Badernes)

Le maire de Cahors a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés les faits suivants :

Par délibération du 31 mai 1887, le Conseil municipal de Cahors a décidé que les quatre cent mille francs restés disponibles sur l'emprunt d'un million contracté en 1883, seraient applicables à l'ouverture de la rue Rousseau et à l'élargissement de la rue de la Préfecture.

Dans une lettre adressée à M. le Préfet le 17 octobre 1887, le Maire demanda à M. le Ministre de l'intérieur de vouloir bien l'autoriser à employer ces quatre cent mille francs à la construction desdites rues.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Établissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pénès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveauté pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Étoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

CHAUSSURES, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

L.A.

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut, Hartwig Dorenbour, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glisson, directeur de l'École de médecine de Paris; G.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; H. Leclercq, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° colportable de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc
Chaque volume broché 25 francs
Payables à raison de 10 francs par mois

UNE PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE

MORT AU PHYLLOXERA !!

GUÉRISON RADICALE DES VIGNES ET DES ARBRES

Grand dépôt général de l'Egrais insecticide contre le Phylloxera, inventé par M^{me} Martel en 1883, rue de la Banque, près de la gare, à Cahors (Lot).

Cet Egrais a la propriété de donner une vigoureuse végétation, de faire produire de nouvelles racines et de magnifiques raisins. Le badigeonnage par l'Egrais insecticide pénètre la surface du bois et guérit par son odeur la vigne la plus malade.

M^{me} Martel s'étant fait connaître à l'Exposition et au Congrès de Toulouse, est appelée par beaucoup de propriétaires; ne pouvant quitter son dépôt elle engage ceux qui veulent soigner leurs vignes, à lui envoyer de vieilles barriques excepté les barriques à pétrole.

On est prié de se hâter.

Les barriques seront remplies et envoyées contre remboursement de 25 fr. la barrique de 220 litres, les frais de transport étant à la charge du propriétaire.

M^{me} Martel a obtenu une récompense pour son insecticide qui est reconnu supérieur; il a guéri plusieurs vignes à Cahors et dans les environs. De nombreux certificats légalisés attestent l'efficacité du procédé. Ayez confiance, le remède est trouvé, vous aurez du vin!

Réussite assurée

Un prospectus accompagne chaque envoi pour indiquer la manière d'opérer.

Les contrefaçons seront rigoureusement poursuivies

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maîtresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T.-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

BOUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONÉ
Prévenant la Carie et le détachement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.
5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Le propriétaire-gérant. Layton.

GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes de revendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorisée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires

des un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série